



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 19 novembre 2018 à 18 h 45 et à laquelle sont présents les membres du conseil: M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

La greffière adjointe est présente.

Monsieur le conseiller Jean-François Hecq a motivé son absence.

**RÉSOLUTION 2018-11-688
TOURNÉE HOCKEY D'ICI DE ROGERS – ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la tenue de l'événement Tournée Hockey d'ici de Rogers les 1^{er} et 2 décembre 2018.

D'approuver le projet d'entente avec Rogers média inc. ayant trait à la tenue de l'événement.

D'autoriser le directeur général à convenir toute entente nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-11-689
CONTRAT DE LOCATION – ROGERS COMMUNICATIONS INC. –
19 NOVEMBRE 2018 AU 19 NOVEMBRE 2023**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver le projet de contrat de location avec Rogers communications inc. de l'espace nécessaire à l'installation d'équipements de télécommunication à l'intérieur et à l'extérieur de l'aréna pour la période du 19 novembre 2018 au 19 novembre 2023.

D'autoriser le directeur général à convenir toute entente nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

RÉSOLUTION 2018-11-690 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 19 h.

Adoptée